

BONDERITE®**BONDERITE C-AK AVIATION**

Nom actuel Turco aviation

Juin 2013

Dégrossant tous métaux par immersion

1 - DESCRIPTION

BONDERITE C-AK AVIATION se présente sous forme de poudre blanche entièrement et rapidement soluble dans l'eau.

Il est spécialement désigné pour le nettoyage au trempé des alliages légers, du magnésium et des alliages de cuivre.

Il n'a pas tendance à noircir ces métaux.

2 – CARACTERISTIQUES

BONDERITE C-AK AVIATION est utilisé pour la préparation des alliages légers à l'anodisation, à la conversion chimique, à la soudure.

BONDERITE C-AK AVIATION élimine les souillures d'ateliers, les huiles de protection ou d'usinage, les produits d'emboutissage, les pâtes de polissage, les graisses contenant du bisulfure de molybdène et les encres d'identification.

A fortes concentrations, il élimine les peintures courantes sans risque pour le métal de base.

BONDERITE C-AK AVIATION est homologué par :
SNECMA DMR 70-113
TURBOMECA LB 540

3 - PROPRIETES

Aspect : poudre
Couleur : blanche
pH : 11.9 – 12.5
Odeur : faible
Solubilité : soluble dans l'eau
 insoluble dans les solvants

4 – CONDITIONS D'UTILISATION**5.1.) paramètres d'utilisation**

Concentration :

30 à 45 g/l (dégrossage)
60 à 80 g/l (décapage peinture)

Température:

60 à 70°C

5.2.) Matériel :

La cuve destinée à contenir **BONDERITE C-AK AVIATION** sera en acier inox et équipée d'un système d'agitation.

5 - HYGIENE, SECURITE/STOCKAGE/ ENVIRONNEMENT/TRANSPORT

BONDERITE C-AK AVIATION est corrosif. Le port de gants, de lunettes, de vêtement de protection est recommandé.

Stocker dans un local frais et ventilé.
Consulter la Fiche de Données de Sécurité

6 – CONTRÔLES

Les opérations de maintenance du bain sont décrites dans le document Instruction de Contrôle Bain Client joint en annexe.

**INSTRUCTIONS DE CONTROLE
DES BAINS CLIENT (ICBC)**

Révision : B du 15/05/1997

PRODUIT: BONDERITE C-AK AVIATION

Référence formule: 08-06-57

MATERIEL:

- bécher de 250 cc pour prélèvement de l'échantillon.
- pipette de 10 cc.
- erlenmeyer de 300 cc.
- éprouvette graduée de 100 cc.
- burette de 25 cc graduée au 1/10.

REACTIFS:

- indicateur coloré: méthyl orange
- liqueur de titrage: H₂SO₄ titre: 1 N
- eau distillée.

CONTROLE:

- prélever un échantillon du bain à contrôler et le laisser refroidir.
- mesurer exactement 10 cc, verser dans l'erlenmeyer de 300 cc.
- ajouter 50 cc d'eau distillée.
- verser 4 à 6 gouttes d'indicateur coloré.
- au moyen de la burette de 25 cc, titrer avec H₂SO₄ jusqu'au virage du jaune au rouge-orange de la solution. (pH = 4)

CALCUL:

- multiplier le nombre de cc de H₂SO₄ utilisés pour le virage par le facteur 13,51.

$C = V \text{ ml} \times 13,51$

- C exprime la concentration de la solution en gramme par litre.
- réajuster le bain à la concentration d'utilisation par ajout de produit.

Annule et remplace la révision : A du 02/06/1995
Nature des modifications : mise en page

ADDITIONAL INFORMATION**Clause de non-responsabilité****Note :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S. l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :

Les données contenues dans ce document sont fournies à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel.**

Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques

Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.

a.m.p.e.r.e.®